



Commission scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais



Commission scolaire des
Portages-de-l'Outaouais

Concertation des commissions scolaires de l'Outaouais

Pour diffusion immédiate

1-14-15

PROJET D'ABOLITION DES ÉLECTIONS SCOLAIRES ET DES CONSEILS DES COMMISSAIRES :

Les présidents des commissions scolaires francophones de l'Outaouais rappellent l'importance que la population ne fasse pas les frais de la nouvelle gouvernance en éducation

Gatineau, le 27 avril 2015 – Le projet d'abolition des élections scolaires et des conseils des commissaires annoncé par le ministre de l'Éducation, François Blais, interpelle les présidentes et présidents des 4 commissions scolaires francophones de l'Outaouais et ces derniers préfèrent maintenir le cap sur l'issue positive de toute réflexion, voire des consultations à venir, qui pourraient orienter le renouvellement de la gouvernance en éducation primaire et secondaire.

Membres du conseil d'administration de la Concertation des commissions scolaires de l'Outaouais (CCSO) qui est chapeauté par la Fédération des commissions scolaires du Québec, Mmes Diane Nault, Johanne Légaré et MM. Claude Beaulieu et Jocelyn Fréchette, respectivement présidentes et présidents des commissions scolaires des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, des Portages-de-l'Outaouais, des Draveurs et au cœur-des-Vallées sont d'avis que le débat sur l'avenir de la démocratie scolaire doit s'appuyer sur le maintien des services de qualité à l'élève et de la représentativité citoyenne et ce dans le respect de la capacité à payer des contribuables.

Les 4 administrateurs de la CCSO déplorent grandement que les commissions scolaires et particulièrement l'instance qui les dirige soit leur conseil des commissaires respectif aient eu à porter l'odieux des énormes compressions budgétaires gouvernementales des dernières années. On se dit aussi très préoccupé du fait que le remaniement de structures anticipé présentement risque l'improvisation et de faire en sorte que l'élève n'en fasse les frais. On craint tout autant l'absence de garantie formelle qu'il n'y aurait pas de frais de mise en place des nouvelles structures, pas d'augmentation des taxes scolaires ou des nouveaux frais d'imposition aux contribuables qui pourraient remplacer ces dernières et pas de coûts supplémentaires indirects dans les prochaines allocations budgétaires gouvernementales.

Les présidentes et présidents tiennent à rappeler que les élus scolaires, en dépit du manque de légitimité que le ministre Blais leur incombe, sont indéniablement redevables à la population quant à l'accessibilité pour tous à l'école publique et à un partage équitable des services aux élèves partout sur le territoire des commissions scolaires. Ces derniers défendent l'expertise reconnue et grandement appréciée des élus scolaires et l'existence au sein des conseils des conseils des commissaires, dans leur forme actuelle, d'une représentation sans pareil du milieu, des parents et de la population en général.

Mmes Nault et Légaré et MM. Beaulieu et Fréchette sont unanimes à reconnaître qu'il aurait été nettement plus stratégique de reporter à plus tard l'actualisation de la gouvernance des commissions scolaires afin que les élus scolaires, forts de leur expertise, puissent continuer leur contribution auprès des gestionnaires scolaires dans leur défi face aux compressions sans précédent dans les budgets d'opération des commissions scolaires.

-30-

Source : Yvon Landry

Coordonnateur, Concertation des commissions scolaires de l'Outaouais

Téléphone : 819 663-9221, poste 12101 Courriel : ylandry@csdraveurs.qc.ca

COMMUNIQUÉ